



Sommaire

Editorial

- Un réseau solide, étanche et pérenne p. 1

Questions d'actualité

- L'Astee à Pollutec p. 2
- Prix de l'Astee 2007 p. 2

Billet d'humeur

- Trop gâtés ? Trop réglementés ? p. 2

La vie des commissions

- Des projets en veux-tu, en voilà p. 3

La vie des sections régionales

- 1 + 1 font ... beaucoup p. 4

Agenda

p. 5

Le magazine TSM

p. 5

Rejoignez nous

p. 5

Nombre de connexions sur le site

Visiteurs au
20 novembre 2006

212 561

Édito

Un réseau solide, étanche et pérenne

Le 5 décembre 1999 déjà, plus de 500 personnes étaient présentes au Palais des Congrès de Paris pour parler, à l'initiative des Agences de l'eau, de la qualité des réseaux d'assainissement. Outre le président des Canalisateurs de France, c'était Patrick Bernasconi maintenant président de la FNTP, et le directeur de l'eau du MATE que j'étais à l'époque, il y avait là des élus, des représentants des services techniques de l'Etat et des collectivités, des bureaux

d'études, des canalisateurs, des équipementiers et des fournisseurs de matériaux, des contrôleurs, des délégataires, ... Ce sont eux qui, depuis 1999, ont travaillé autour des tables de l'Astee, pour mettre au point la charte qualité des réseaux d'assainissement dont nous procédons à la signature en ce 19 septembre 2006.

Entre-temps, l'esprit qualité en matière de réseaux d'assainissement n'a pas cessé de souffler sur l'ensemble du territoire et chez tous les professionnels. D'abord avec l'arrêté ministériel du 22 décembre 1994, puis avec les travaux de refonte du fascicule 70 du cahier des clauses techniques générales, travaux entamés en 1998 et achevés en septembre 2003. Aujourd'hui, 10 chartes régionales ont été signées, 2 agences de l'eau,



> Logo
Charte de Qualité
des réseaux
d'assainissement

Adour-Garonne et Artois-Picardie, asservissent leurs aides à la signature et au respect de leurs chartes.

L'objectif de l'ensemble de ces textes est clair : que la collectivité dispose d'un réseau solide, étanche et pérenne. Avec la charte, les intervenants sur l'ensemble de la filière - collectivité, concepteur, financeur, entrepreneur, fournisseur, contrôleur - ont, là encore, construit ensemble un document partagé. La charte était nécessaire pour que chaque acteur soit étroitement et solidairement impliqué dans le processus général.

D'ores et déjà nous mesurons quelques retours d'expérience :

- sur les aspects financiers, car - en termes de coût global, c'est à dire comprenant durée de vie et qualité du réseau - les travaux respectant les chartes ne présentent pas de surcoût ;
- au plan technique, nous constatons une amélioration notable des résultats préalables à la réception des nouveaux réseaux - étanchéité, compactage des tranchées, contrôle vidéo - grâce à



> De gauche à droite : Pascal Berteaud, directeur de l'Eau au MEDD ; Pierre Roussel, président de l'Astee ; Patrick Bernasconi, président de la FNTP ; Guy Dewonck, représentant Canalisateurs de France

Édito (suite)

une meilleure conception, une meilleure direction de travaux, de meilleurs contrôles d'exécution, associés à l'amélioration des techniques de pose et à la professionnalisation des entreprises.

La tâche du groupe de travail, ainsi que la commission Assainissement de l'Astee au

sein duquel il opère, n'est pas terminée. Ils ont pour mission de capitaliser ces retours et d'en tirer les meilleurs enseignements afin d'être en mesure d'apporter une contribution concrète à l'évolution des documents techniques et de la réglementation. Ils doivent

également faire adhérer à la charte ceux des acteurs qui pourraient encore être hésitants.

Pierre Roussel
Président de l'Astee

>> Charte et signataires disponibles sur : www.astee.org/charte_qualite/charte/accueil.asp

Question d'actualité

L'Astee à Pollutec

Au salon Pollutec qui se tiendra à Lyon, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2006, l'Astee occupera le stand 47, section EAU, allée GG, hall 2.

Outre les plaquettes, documents, ouvrages édités par l'Astee, ainsi que son magazine

TSM, vous y serez accueillis par des permanents de l'Association qui répondront à vos questions, s'efforceront de vous guider vers les experts ou, simplement, vous solliciteront pour participer aux réflexions qu'elle engage dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des



déchets, des services publics urbains et de l'environnement.

Vous êtes les bienvenus sur le stand Astee. •

Billet d'humeur

Trop gâtés ? Trop réglementés ? par J. C. Vuillet, journaliste

Le 9 novembre 2006 s'est déroulée au ministère de l'Environnement et du développement durable (MEDD) la journée technique d'automne de l'Astee sur le thème « Trop d'eau et trop peu ! Les services publics face aux inondations et aux sécheresses – Gestion des crises et solutions techniques ».

Une journée dense avec quelque 180 participants de tous horizons professionnels et des intervenants de qualité, porte parole d'entreprises, de ministères, de collectivités locales, etc. Au total, un rappel complet des textes existants, un descriptif précis des dispositions prévues pour éviter l'occurrence ou la récurrence de ces situations, enfin, des illustrations frappantes de crises vécues et vaincues.

Les exposés et échanges furent nombreux et exhaustifs. Chacun put en tirer des enseignements nombreux, administratifs et opérationnels, pour faire face aux inondations et à la sécheresse, aussi bien que pour décider des avantages et inconvénients des ressources alternatives que constituent les eaux usées traitées ou les eaux de pluie. Toutefois, au terme

de la journée, la question se posait : ne sommes nous pas trop gâtés en même temps que trop réglementés ?

Devant les solutions multiples qui nous sont offertes, faut-il que nous autres, pays « riches », nous imposions des choix ? Et ces choix ne sont-ils pas biaisés, encombrés, voire entravés, par un maquis réglementaire aussi lourd qu'inextricable ? Autant le président Roussel pouvait se réjouir « d'une certaine convergence » entre les points de vue des ministères de l'Environnement et de la Santé, autant – pour ne prendre que cet exemple – la possibilité de récupération et d'utilisation des eaux de pluie illustre-t-elle bien notre interrogation.

En effet, pour la France en tout cas, une telle utilisation – aisément réalisable techniquement – ne s'impose pas comme une nécessité. De plus, cette utilisation ne deviendra opérationnelle, qu'après élaboration et mise en

œuvre de textes où seront soigneusement distingués : utilisations intérieures et extérieures, branchements individuels et collectifs, usages alimentaires, d'hygiène, autres usages domestiques tels que toilettes, arrosage des jardins, usages collectifs : voirie, locaux techniques, usages industriels, etc. Comme le suggérait l'un des participants « il existe un risque de décrochage entre les textes et ce qui se fait sur le terrain ». D'où la question d'un autre participant : « tous comptes faits, est-il pertinent de pousser à une utilisation individuelle des eaux pluviales » ?

La question mérite d'être posée : ce 9 novembre 2006 avons-nous traité « les vrais problèmes » car, le même jour, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) publiait son rapport mondial, mettant l'accent sur les chiffres alarmants de la crise hydrique – 1,1 milliard de personnes, soit environ 17% de l'humanité, n'ont pas accès à l'eau potable... ? •

La vie des commissions

Des projets en veux-tu, en voilà

Traditionnellement, à la rentrée de septembre, les commissions font le point des évolutions intervenues pendant la période estivale et, surtout, définissent les lignes principales des travaux qui seront engagés ou développés au cours des prochains mois.

Commission assainissement

Pour le congrès Astee 2007, la commission proposera des contributions, notamment sur la production de gaz à effet de serre dans les métiers de l'eau et de l'assainissement, ainsi que sur l'évolution des paramètres des eaux et chaînes de traitement.



Au niveau européen, la directive cadre sur l'eau est renforcée par la parution de la directive fixant les normes de rejet de 33 substances prioritaires dans le milieu récepteur. Parallèlement, la commission assainissement de l'Astee a contribué à la rédaction par l'EWA d'un document de position pour les travaux de la commission européenne sur l'épandage des boues en agriculture.

A la demande du ministère de l'Environnement et du développement durable, le groupe spécialisé « Boues » poursuit ses travaux pour fixer les modalités pratiques d'application des boues résiduaires pour la reconstitution des sols.



Commission eau potable

Au total, environ 6 millions de cas de pathologies d'origine entérique peuvent être attribués chaque année en France à l'eau potable ; 2 à 3 épidémies auraient pu être prévenues sur les 8 épidémies documentées entre 2000 et 2005, a précisé Pascal Beaudeau, de l'Institut de Veille Sanitaire (INVS) dans son exposé à la commission, le 27 septembre 2006.

D'où l'évolution indispensable du contrôle de la qualité de l'eau produit fini, de l'évaluation des risques et de la surveillance des effets sanitaires aussi bien de l'eau que des aliments et des contacts.

A noter également, une nouvelle édition de l'ouvrage Astee « Réglementation et traitement des eaux destinées à la consommation annuelle ».

>> Présentation de l'ouvrage sur : www.astee.org/publications/bibliographie/collection/accueil.asp

Commission ressources en eau et milieux aquatiques

La commission envisage d'entreprendre une série d'études sur :

- l'évolution des espèces aquatiques indésirables, des macrophytes aux bactéries ;
- les moyens de détection avant « bloom » et de lutte in situ après « bloom », sur des plans d'eau déterminés ;
- la protection de l'ensemble d'un bassin versant pour des captages d'eau potable, en l'absence de démarche intégrée, de structure juridique adéquate, de gouvernance.

Le groupe de travail « Entretien des cours d'eau » se propose de réaliser un guide méthodologique permettant de passer d'une « dynamique fluviale anthropisée » à une « dynamique fluviale accompagnée » par des travaux et/ou des modes de gestion adaptés dans un contexte de gestion intégrée de l'hydrosystème. Ce guide pourrait faire l'objet de présentations lors de

>> Suite page 4

Prix de l'Astee 2007

Destiné aux jeunes chercheurs en sciences appliquées de l'environnement, le prix 2007 de l'Astee récompensera des thèses soutenues entre le 1^{er} septembre 2005 et le 31 janvier 2007.

Ces thèses devront porter sur l'un ou plusieurs des domaines de compétence des différentes commissions scientifiques et techniques de l'Astee :

- assainissement : eaux usées et eaux pluviales (collecte et épuration, réseaux, matériaux),
- déchets et propreté : collecte et traitement des déchets ménagers,
- eau potable : prélèvements, traitements, réseaux, matériaux,



> Julien Némery, lauréat 2006 du prix de la recherche Astee

- cadre de vie,
- ressources en eau et milieux aquatiques continentaux et côtiers.

L'ensemble du dossier de candidature devra parvenir au siège de l'Astee avant le lundi 12 janvier 2007, à 17 heures.

Tout renseignement sur le site de l'Astee : www.astee.org, rubrique : prix de l'Astee.

La vie des commissions (suite)

journées organisées conjointement avec les sections régionales de l'Astee, avec exemples sur le terrain.

Commission déchets et propreté

Parmi les travaux engagés, la commission a évoqué l'utilisation par le milieu agricole des composts obtenus à partir des déchets solides. Ces composts devront satisfaire à la norme U44051, homologuée en avril 2006, obligatoire à partir de juillet 2007, avec une date d'entrée en vigueur prévue en principe pour fin 2008 ?

Le groupe de travail « DEEE » poursuit ses travaux après mise sur le site Astee de la brochure 80 questions-réponses dont il envisage l'actualisation en tenant compte des problèmes rencontrés sur le terrain, ainsi que des questions posées par les collectivités.

>> Présentation de l'ouvrage sur : www.asteer.org/actualites/filiere_deee/accueil.asp

Par ailleurs, la commission a décidé de créer un groupe de travail « Urbanisme et gestion des déchets-propreté », avec pour objectif la publication d'un vade-mecum sur les bonnes pratiques.

Commission corrosion

Après la première partie, disponible depuis 2003 sous le titre « Les installations intérieures de distribution d'eaux destinées à la consommation humaine », la deuxième partie du « Guide pour l'utilisation des aciers inoxydables dans les réseaux d'eau » sera consacrée aux installations de production de l'eau potable, des captages aux usines de traitement, châteaux d'eau et réseaux de distribution publique.

Destinée aux acteurs de la filière (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, concepteur, fabricant, installateur, exploitant), cette partie – qui devrait être publiée, début 2007, dans TSM – sera structurée autour de trois titres principaux : synthèse des avantages et inconvénients de l'utilisation des aciers inoxydables ; aide à l'utilisateur dans le choix des nuances d'aciers inoxydables ; aide à la conception, la mise en œuvre, le nettoyage et l'entretien.

Sera également publiée, la 2^{ème} édition de l'ouvrage de l'Astee « Réglementation et traitement des eaux potables » ; mis en préparation un ouvrage Astee sur le « Maintien de la qualité de l'eau dans les réseaux » ; éventuellement constitué un groupe de travail sur les « Matériaux de branchement ».

Comité des affaires internationales

L'Astee, seul organisme véritablement représentatif de tous les acteurs du secteur de l'eau en France, a participé – fin août 2006 – à la semaine de Stockholm (World Water Week), dont le thème cette année portait sur la gestion de l'eau. A la suite du congrès de l'IWA à Pékin – fin septembre – auquel l'Astee a également participé, le comité des affaires internationales a notamment débattu de la nature et de l'importance de la présence française dans les instances de direction de cette organisation.

Parmi les actions futures, le comité a retenu : le séminaire organisé par l'OCDE, le World Bank Institute et l'Agence Française de Développement (AFD), sur les partenariats publics-privés dans le domaine de l'eau ; la publication début décembre 2006 par l'OCDE et la Banque Africaine d'une monographie sur l'eau dans 30 pays africains ; la proposition de cadre stratégique de l'AFD dans le domaine de l'eau ; le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) en cours de constitution ; l'appel à contributions des organisateurs turcs du World Water Forum qui aura lieu à Istanbul en 2007 ; le choix de Saragosse comme site de l'Exposition Internationale en 2008. •



La vie des sections régionales

1 + 1 font... beaucoup

Lors de sa réunion du 7 septembre 2006 dédiée aux sections régionales, le conseil d'administration de l'Astee a notamment défini les actions et moyens à mettre en œuvre ou à développer pour accroître la synergie entre les sections régionales et les commissions techniques.

Dans le relevé des conclusions de cette séance, sont d'abord prévues des actions pour mieux identifier nominativement les adhérents, les conserver et pour pouvoir en conquérir.

S'agissant spécifiquement des synergies, les objectifs fixés par le conseil d'administration pour éviter une déconnexion possible entre

sections régionales et commissions techniques visent notamment à assurer une meilleure diffusion des travaux des commissions et à mieux identifier les manifestations dans les régions, le tout en vue d'augmenter la notoriété de l'Astee.

En pratique, parmi les sujets d'études et de réflexion proposés par chaque commission, certains peuvent faire l'objet d'une déclinaison lors de journées techniques en régions, dans toute la mesure du possible en reproduisant un

>> Suite page 5

Agenda

- **Pollutec à Lyon**, 28 novembre - 1^{er} décembre 2006
 - Astee : stand 47, section EAU, allée GG, hall 2
- Σ - Intervention de Pierre Roussel lors de la conférence-rencontre : « *Les perspectives pour le secteur privé dans le domaine de l'eau au Brésil. Organisation de la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement au Brésil et en Europe. Présentation des différents modèles d'organisation : l'Europe et le Brésil* ». Sur le thème : L'exemple français – la délégation contractuelle.
- **Astee – Congrès 2007** – Barcelone – 4-7 juin 2007
Conséquences des changements climatiques sur les services publics d'eau potable, d'assainissement et des déchets ainsi que sur les milieux naturels.
- **Novatech 2007** – 6^{ème} conférence internationale sur les techniques et stratégies durables pour la gestion des eaux urbaines par temps de pluie – GRAIE, en partenariat avec Grand Lyon, section régionale Rhône-Alpes, Agences de l'eau, Eurydice 92, Lyon, Astee – Lyon Eurexpo – 25-28 juin 2007.

Rejoignez-nous

Créée en 1905, l'Astee est une association reconnue d'utilité publique, habilitée à faire des recommandations aux pouvoirs publics. Elle rassemble des experts, chercheurs, scientifiques et praticiens ainsi que des représentants d'organismes publics et privés et de ministères qui interviennent dans les différents secteurs de l'environnement

Renseignements, adhésions, abonnements

83, avenue Foch – BP 39.16 – 75761 Paris Cedex 16 – Tél : 01 53 70 13 53
Fax : 01 53 70 13 40 – site : www.astee.org
email : astee@astee.org

Régie publicitaire

Les Editions Magenta
12, avenue de la Grange – 94100 Saint Maur
Tél : 01 55 97 07 03 – Fax : 01 55 97 42 83
email : L.E.M.@wanadoo.fr

Editeur : Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE)
83, avenue Foch – BP 39.16 - 75761 Paris Cedex 16
www.astee.org

Directeur de la publication : Pierre Roussel

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Claude Mariet, François Mauvais, Danièle Meunier, Gérard Touzé, Jean-Claude Vuillet

Rédaction : Agence DM&A

Maquette : Trampo'Ligne – 19, rue du Mail – 75002 Paris – email : anne.aubert@wanadoo.fr

La vie des sections régionales (fin)

canevass « standard » éventuellement adapté aux contextes locaux selon les thèmes abordés. Parallèlement, les sections régionales indiqueront quelles manifestations elles prévoient d'organiser, auxquelles viendront s'ajouter celles qu'elles décideront d'accueillir parmi les propositions des commissions.

Autres moyens dont le siège étudie la faisabilité : une plaquette pour chaque section régionale, des « cartes de visite » de l'Astee

(l'essentiel de l'Astee sur un petit format facilement utilisable), un « intéressement » éventuel des sections régionales à la conquête de nouveaux adhérents.

Enfin, il a été souligné « *qu'un résumé des interventions, ou mieux, un article de fond et/ou un billet d'ambiance (sur chaque manifestation organisée en région) seraient les bienvenus pour créer une dynamique de l'information au sein de l'Astee et dans ses publications* ». •

Le magazine TSM



Vu dans le n° 7-8

- le rapport moral (comptes-rendus des comités, commissions et sections régionales) présenté en l'assemblée générale, le 13 juin 2006, au cours du 85^{ème} congrès de l'Astee ;
- un dossier consacré à l'eau potable et aux risques microbiologiques.

Vu dans le n° 9

- l'éditorial de Madame Nelly Olin, ministre de l'Ecologie et du Développement durable ;
- le dossier « Concertation, information, participation du public et politique de l'environnement » ;
- plusieurs reportages : station d'épuration d'Achères ; système hybride de traction automobile ; raccordement de la station d'épuration Les Grésillons, près de Triel sur Seine.

Le n° 10 : « Spécial Pollutec »